



Une terre d'histoire

Exideuil 
sur Vienne

Mot du Maire

INFORMATION MUNICIPALE

Bulletin n° 28
Décembre 2022

Cher(e)s administré(e)s,

Après deux années de Covid, le virus est toujours présent, et nous voici maintenant avec une guerre en Europe. Lors de ses venues à Exideuil, Vladimir FEDOROWSKI (conseiller de GORBATCHEV) nous parlait déjà de ce personnage dangereux du Kremlin. Nous en avons la preuve ! Les spécialistes disent tous que ce sera une guerre longue.

Les conséquences vous les connaissez et la commune n'y échappe pas.

Nous sommes jusqu'à la fin de l'année protégés par le contrat que la commune a signé avec le SDEG (Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz) où je siége en tant que vice-président en charge des travaux et des appels d'offres. A partir de janvier 2023, le contrat pour l'électricité sera malheureusement multiplié par 3 et celui du gaz par 2,5, les deux pour une année seulement.

Les choses peuvent évoluer avec les mesures gouvernementales, mais ce sera tout de même élevé.

Les risques de coupures électriques existent et nous mettons tout en place pour s'organiser, essentiellement pour l'école et les personnes isolées. Pour l'école, nous essayons de trouver une solution pour éviter de la fermer.

Pour les personnes isolées, je vous invite à être vigilants, à surveiller les personnes seules proches de chez vous.

Pour 2023, la prudence reste de mise, il n'y aura pas de projets nouveaux importants, nous allons poursuivre les chantiers en cours : le « **Village Vignes du Coudert** » qui est commencé pour 11 parcelles, la nouvelle **station d'épuration** qui a retenu l'attention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour un financement de 40%. Le Département sera sollicité également. Suivra la construction de l'épicerie pour qui l'Etat nous a accordé une subvention de 50 %. Le Département sera sollicité de nouveau.

Sachez que les élus sont à votre disposition, pour aborder les sujets comme par exemple : le service des eaux avec AGUR, de CALITOM, de l'assainissement, du PLU, de la Gemapi, de la fiscalité, vous aurez ainsi une information **vraie** et **non-déformée** !

Je profite de ce journal pour remercier le personnel de la commune pour l'excellente qualité professionnelle que ce soit au service technique, école, le service voirie, et les services administratifs.

Tous les élus se joignent à moi pour vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour 2023.

Le Maire,
Jean François DUVERGNE

Directeur de la publication
Jean-François DUVERGNE
Responsables de la rédaction
Sonia FERNANDES
Joëlle GANTHEIL
Virginie GOURSAUD
Annabelle CLEMENT BLONDEL
Claudette CAMGRAND
Thierry GANTHEIL
Sabrina DA SILVA RIBEIRO
Isabelle DARDILLAC
Fabienne PALARD
Karen RAMAT (distribution)

Imprimé par la
Mairie d'Exideuil-sur-Vienne

5 Rue de la Mairie
16150 Exideuil-sur-Vienne
Tél. 05 45 89 01 29
communedexideuil@wanadoo.fr

**Soyez alerté en cas de risque
de coupure d'électricité**
Télécharger l'application EcoWatt
<https://www.monecowatt.fr>

écowatt

Voir notre page CCAS

Horaires d'ouverture de la mairie
Du lundi au vendredi De 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Fermetures :
le mardi après-midi et le jeudi après-midi

A l'occasion du 11 novembre 2022
Journée nationale de commémoration de la
Victoire et de la Paix
Hommage à tous les « Morts pour la France »
 de Monsieur Sébastien Lecornu,
 ministre des Armées
 et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat
 aux Anciens Combattants et à la Mémoire

La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice. Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.

La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte, celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés, ces braves aux « gueules cassées » qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion.

Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils.

Ceux qui sont revenus des combats racontent la punition des tranchées et le fracas des obus. Ils expliquent la peur avant les charges, le courage qu'il faut pour sortir des abris et donner l'assaut aux lignes ennemies sous la mitraille. Ils disent l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés.

Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Commémorons ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer.

Souvenons-nous des soldats venus d'Afrique, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas.

Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « *ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir* », écrivait Anatole France.

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécus.

Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République. Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « *Der des der* », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

Vive la République !

Et vive la France !



Merci à Erine pour sa participation

INFORMATIONS

Départ en retraite de notre « cuisinière »

Après de bons et loyaux services au sein de la collectivité et plus particulièrement au restaurant scolaire, Chantal a fait valoir ses droits à la retraite.

Chantal a intégré la commune en 2002, et a su faire preuve tout au long de sa carrière d'engagement, de volonté et de bienveillance envers ses collègues, les équipes enseignantes, les élus et surtout envers les enfants.

Un pot rassemblant M. Le Maire, les adjoints, collègues de travail, professeurs des écoles en activité et retraitées, a été organisé en son honneur.



BONNE RETRAITE HEUREUSE



Cabines à livres



AVANT RANGEMENT

Le principe est très simple :
PARTAGER /ÉCHANGER.

Empruntez librement et gratuitement un ouvrage de ces boîtes pour aussi longtemps qu'il vous plaira.

Vos étagères sont remplies, vous avez aimé un ouvrage, alors déposez vos livres dans ces cabines, ils pourront intéresser quelqu'un :

Privilégier les romans et les livres jeunesse PROPRES ET EN BON ÉTAT.

Il a été constaté dernièrement que les cabines étaient remplies de vieux ouvrages en mauvais état, de magazines à la date bien dépassée, de publicité en tout genre. Il est de la responsabilité de chacun de veiller à la nature des ouvrages, à leur rangement et au bon état de la cabine. Merci de respecter ces lieux de culture partagée.



APRÈS RANGEMENT

Plan de randonnées en Charente Limousine

Cette action a pour objectif de promouvoir les itinéraires de balades sur notre territoire, d'en actualiser le balisage, et d'en proposer une cartographie sous forme de topoguides téléchargeables en ligne. Ce travail sera utile pour le développement de l'offre de loisirs auprès de nos concitoyens mais également pour la valorisation touristique de la Charente Limousine.

Ainsi les municipalités du territoire peuvent promouvoir leurs circuits de randonnées grâce à une application gratuite et très facile d'utilisation : www.cirkwi.com

Ce nouvel outil répond au besoin des usagers qui peuvent y sélectionner les circuits de leur choix, les imprimer ou encore les télécharger directement dans l'application via leur smartphone.

Application téléchargeable gratuitement sur l'Appstore et Google play.



DES NOUVELLES DU CLUB DE Tir St Eloi !

Les 4,5 et 6 novembre dernier, nous avons eu le privilège d'organiser et d'accueillir une nouvelle fois les compétiteurs de la Charente lors des départementaux de tir 10 mètres à Exideuil. Une centaine de tireurs dont 27 en carabine, 53 en pistolet, 15 en pistolet vitesse et 21 pistolet standard ont participé.

Le club a eu le plaisir de performer 12 de ses licenciés : Yannis se classe 5ème dans la catégorie cadets garçons, Audrey et Nathan se classent respectivement en 1er et 2ème position dans la catégorie juniors filles et garçons, Carine se classe 1ère dans la catégorie dame 1, Bernadette, Hazel et Béatrice prennent la 2ème, la 4ème et la 5ème place de la catégorie dame 2, Fabien et David terminent 1er et 4ème en sénior 1, Stéphane s'empare de la 1ère place et Christophe de la 3ème place en sénior 2. En pistolet, Sébastien est 3ème en sénior 1.



Tous se sont très bien défendus lors de cette compétition, et le club d'Exideuil est fier de voir 11 de ses athlètes qualifiés pour les régionaux les 10 et 11 décembre 2022 à Chauray. Cette année encore, le club compte bien gravir les marches du championnat de France avec plusieurs de ses compétiteurs et nous avons de grandes chances d'y parvenir.

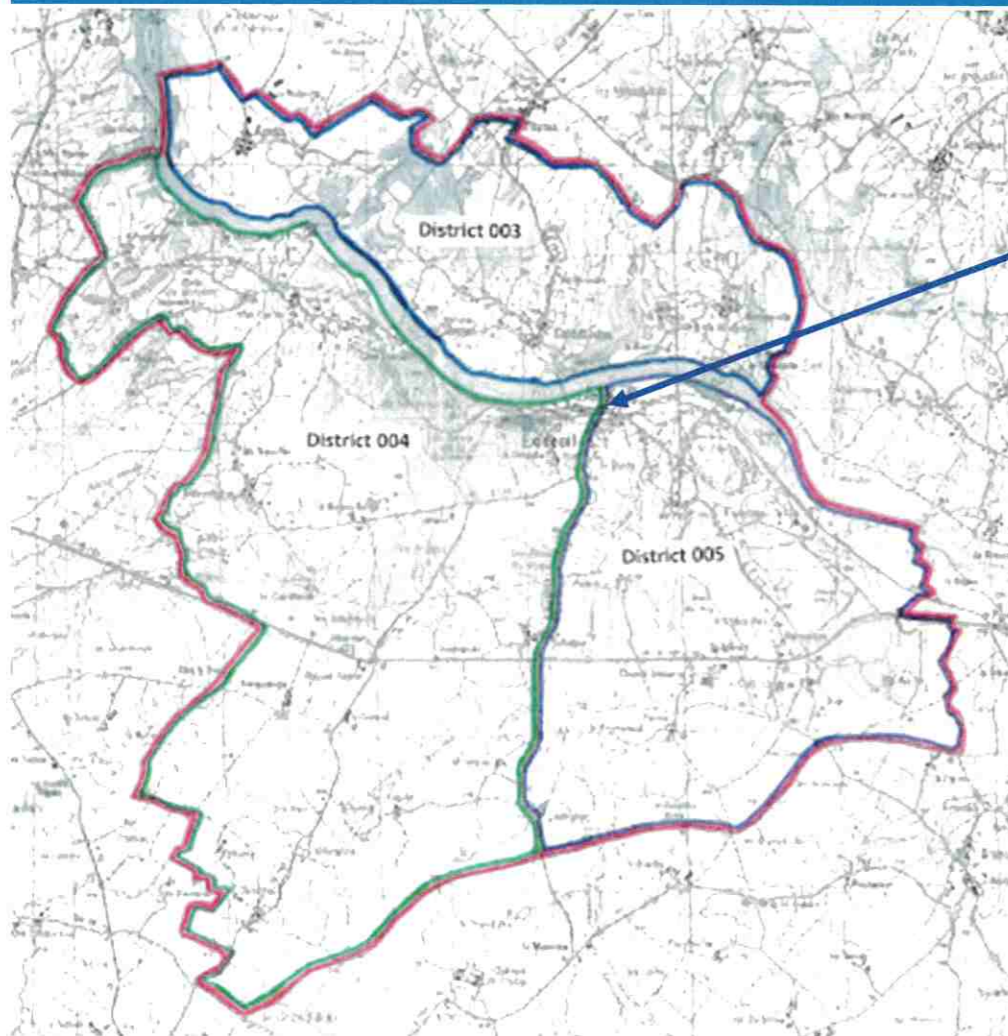
Pendant ces trois jours, nous avons pu partager et avoir le plaisir de voir que la convivialité était au rendez-vous. Les tireurs des clubs participants, ainsi que les visiteurs, nous ont félicité pour la progression sportive du club, ainsi que pour l'accueil des bénévoles et des membres du bureau.

Le club continue d'avoir une augmentation du nombre de licences, en école de tir avec 10 jeunes de poussin à minime et 7 cadets-juniors. Nous avons 25 tireurs adultes dont 3 tireuses. Nous avons augmenté en compétiteurs adultes avec 12 contre 6 l'année dernière. Nous espérons avoir le même nombre de jeunes compétiteurs que l'année dernière voire plus. Cette année, nous avons eu le plaisir de proposer des vêtements à l'effigie du club, avec un prix réduit grâce à une partie de la subvention de la mairie.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook ou le site du club, pour suivre nos activités ou nous contacter au 06 61 69 53 86 pour plus de renseignements.

Le club est ouvert le mercredi de 16h à 18h, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

RECENSEMENT de la population Découpage de la commune en 3 districts



RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2023, la commune d'Exideuil-sur-Vienne réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

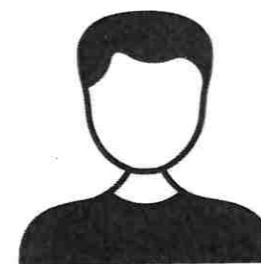
La commune va être découpée en 3 districts

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par M. le Maire, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et plus économique : Moins de formulaires imprimés, c'est plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Les 3 agents recenseurs et leurs districts sont :



Nino PALARD
District 003



Maria BILLAUD
District 004



Elisabeth MAZAUDOUX
District 005

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !
- Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (sports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Isabelle DARDILLAC, coordonnatrice au 05.45.89.01.29.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

LA MAM "Les P'tibouts" Accueil des enfants de 0 à 3 ans

La Maison des Assistant(e)s Maternelles est ouverte depuis début septembre.

Cécile et Laetitia à votre service !

- **Accueil des enfants en fonction des besoins des parents**
- **Réchauffage des repas au bain-marie (pas de micro-ondes)**
- **Passerelle avec l'école maternelle pour une adaptation en milieu scolaire tout en douceur (en collaboration avec l'école)**
- **Activités d'éveil (jeux adaptés aux tout-petits, jeux sonores et musicaux, chansons, comptines mimées, motricité, livres tactiles, dessin...)**
- **Activités manuelles adaptées à l'âge du p'tibout et en fonction des saisons (avec papier, carton, peintures...)**

La MAM en photos :



2 place des Écoles
16150 Exideuil sur Vienne
(à côté de l'école)

Pour tout renseignement,
réservation et inscription :

lesptibouts@orange.fr
06.38.62.37.49



À la cantine !

Vos enfants sont bichonnés et gâtés par les agents de la restauration scolaire !

Pour rappel, vos enfants mangent chaque jour du **fait-maison** et du **fait sur place**, avec un **maximum de produits locaux et bio**, c'est l'engagement de la commune pour que vos enfants mangent le plus sain possible **138 à 141 repas par an au prix de 2,75 €** (sachant que le coût total d'un repas était de 11,43 € l'an passé)

Des repas à thème régulièrement :

- thème couleur : rouge, jaune, vert, orange...
- thème pays : italien, américain...
- thème plats traditionnels français : cassoulet, raclette, moules-frites, quiche, gratins, tartiflette, ratatouille, blanquettes...

Ces repas à thème sont parfois accompagnés de décorations créées par les enfants avec les agents de garderie pendant le temps périscolaire (matin et/ou soir).

Merci aux enfants qui participent.
Merci aux agents qui créent et orchestrent ces activités en fonction des événements.



Ce qui se passe pour les fêtes de fin d'année

Des surprises et encore des surprises !
Tous les jours des surprises pour vos enfants !

Les 3 agents en charge de la restauration scolaire leur ont fait de très belles surprises :

- Le réfectoire est illuminé depuis fin novembre
- Un calendrier de l'avant a été pensé, créé et mis en place à partir du 1^{er}/12 : tous les enfants auront un cadeau d'ici les vacances (9 sont tirés au sort chaque jour)
- Toutes les tables ont une décoration centrale de fêtes. C'est une première et ça plaît à vos enfants.
- Comme chaque année, le dernier jour d'école avant les fêtes, vos enfants auront un repas de Noël agrémenté de chocolats et autres friandises.

**Vous êtes curieux ?
Vous voulez voir ?**



APE (Association des Parents d'Élèves)

Depuis plus d'un an, il n'y a plus d'APE.

L'aide financière de l'APE va bientôt cruellement manquer...
Manquer à qui ? À vos enfants mais aussi à vous, Parents !
Dans l'avenir, vous devrez participer au financement pour certains achats ou voyages.

L'APE est très importante en matière de communication et d'information :
c'est un lien entre l'école et vous, parents.

**Parents d'élève(s), vous souhaitez faire revivre l'APE ?
La commune vous soutient et vous accompagne.**

Lotissement Vigne du Couder



Le marché de travaux concernant le lotissement a été attribué en cette fin d'année à trois entreprises, celui-ci rassemble 3 lots différents :

- Lot 1 : Voirie et Réseaux divers : SCOP LABBE TP, à Confolens, pour un montant de 788 780€ TTC
- Lot 2 : Poste de Refoulement des Eaux Usées : FOURNIÉ ET CIE, à Sauzé-Vaussais, 41 983€ TTC
- Lot 3 : Aménagement Paysager et Mobilier : JARDIN DE L'ANGOUMOIS / MON JARDIN EN CHARENTE, à Montemboeuf, 109 629 € TTC

Les travaux ont débuté le 17 octobre 2022.



Complexe Commercial

Le projet du futur complexe commercial et espace public avance.

En effet, la commune ayant déjà reçu un avis favorable de la commission d'attribution des subventions de l'Etat à hauteur de 230 767,00€.

Afin de solliciter d'autres financeurs potentiels, une consultation va être lancée pour nommer un maître d'œuvre pour déterminer les différents coûts des phases du projet.



Plantations d'arbustes

La commune a candidaté au programme de la Région (nature et transition) porté par la Communauté de Communes de Charente Limousine, dans le cadre d'une démarche de qualité et de préservation écologique et de développement des axes de prévention des bords de la rivière « Vienne ». Celui-ci intervient afin de maintenir et de protéger les berges ainsi que la faune aquatique présente.

Pour cela, 85 arbustes « champêtres » type saule, chêne pédonculé, orme Lutèce, aulne glutineux ... seront plantés sur les bords de Vienne.

La plantation sera faite au premier trimestre de l'année.



Nouvelle station d'épuration des eaux usées

Le marché de la maîtrise d'œuvre de la future Station d'épuration du bourg a été attribué à la société VERDI INGENIERIE, se situant à Mérignac.

La collectivité a demandé au maître d'œuvre de proposer 2 filières. Celui-ci a proposé lors de la restitution de l'avant-projet, les 2 solutions ci-dessous :

- Filtres plantés roseaux (filière plébiscitée par la collectivité), des relevés topographiques doivent être réalisés pour valider celle-ci.
- Disques biologiques.

En terme de financement, la commune pourra prétendre à environ 40 % de prise en charge par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le Département sera sollicité, mais l'aide sera inférieure de 50% car le prix au m3 est inférieur à 2€, actuellement la commune pratique un tarif à 0.41€/ le m3. Les travaux devraient débuter le premier semestre 2023.

L'implantation de la nouvelle station se fera en face de l'usine SOFPO ou la collectivité a acquis plusieurs parcelles dans le cadre de ce projet.

La gestion des stations d'épuration sera obligatoirement transférée à la Communauté de Communes en 2026.

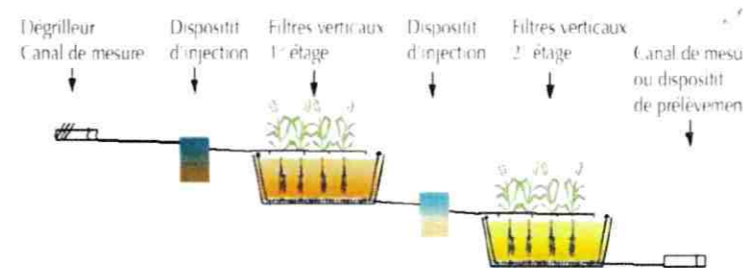
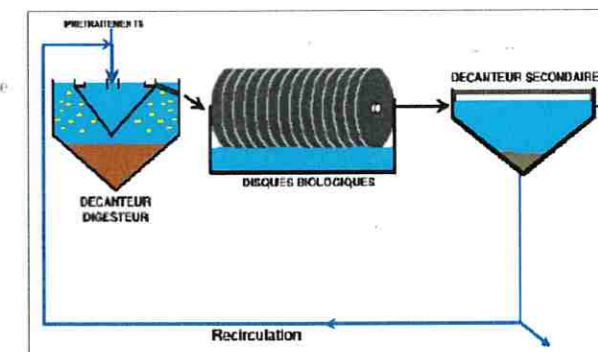


Figure 11. Schema de principe de la filière filtres plantés de roseaux



NUIT EN FÊTE et VENDREDI DE L'ÉTÉ

A vos agendas !

Prochains vendredis de l'été en 2023 :

Le 30 juin pour du théâtre
Le 28 juillet pour une soirée guinguette
Le 25 août pour du cirque ou de la magie
(programmation en cours)



Lors du vendredi de l'été du 22 juillet, c'est un public hétéroclite qui est venu découvrir sur la place derrière la mairie le duo de la compagnie « C'est pas permis » et leurs deux spectacles de jonglerie et de feu qui n'avaient pas pu être joués en 2021 à cause des intempéries.

Equilibrisme et féerie étaient au rendez-vous pour le plaisir des grands et des petits. Un verre de l'amitié a été offert par la municipalité pendant d'entracte.

Au même titre que Nuit en fête, les vendredis de l'été sont des moments conviviaux à partager, nécessaires à une vie locale agréable, riche et diversifiée même en milieu rural, à l'heure où il est difficile et coûteux de se déplacer pour s'enrichir culturellement.



Comme par magie,
il s'est arrêté de pleuvoir le temps de notre belle fête !

Malgré la météo désastreuse de la journée de montage qui a entraîné l'annulation de la déambulation d'échassiers, vous étiez au rendez-vous, merci d'être venus aussi nombreux !

La dernière édition avait eu lieu en 2019 et il a fallu se remettre dans le bain d'une telle organisation ; malgré quelques couacs techniques, les élus sont satisfaits de ce millésime 2022 et les idées fusent déjà pour

Nuit en fête 2024 !



Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

Notre association est à l'écoute et au service des personnes malades et des aidants

Nous pouvons vous rencontrer lors d'entretiens individuels, de Groupes de Parole et de Haltes relais.

Des formations gratuites pour les aidants sont proposées.

De nombreuses activités sont ouvertes aux aidants et aux malades pour prendre la maladie à contre-pied.

France Alzheimer Charente TEL/ 05 45 67 06 91

Mail : France-alzheimer-charente@orange.fr

LES MOTS DES ÉLUS

LA MAJORITE MUNICIPALE

La civilité, c'est quoi ?

La civilité, c'est un ensemble de règles de vie en communauté, telles que le respect d'autrui, la politesse et la courtoisie.

On se doit d'agir avec civilité même avec les gens que l'on ne porte pas dans son cœur. Agir avec civilité demande des efforts, mais tous, nous souhaitons que les autres fassent ces mêmes efforts envers nous.

LISTE « Ecouter-Agir-Valoriser »

Rédigé par la liste « Ecouter-Agir-Valoriser »

"Un conseil sous tension" : notre droit de réponse.

Le journalisme est par définition une manière d'écrire, de présenter les événements sans prendre partie, de s'astreindre au respect de la vérité. L'article de la Charente Libre relatant un "Conseil Municipal sous tension" en est tout le contraire : mensonger, odieux, insultant, humiliant, et rabaissant. Le débat démocratique naît d'une opposition même minoritaire mais toujours représentée et forte de ses trois seuls membres à Exideuil. Présents dans les Commissions dont certaines n'ont toujours pas été réunies, écartés, parfois volontairement de fonctions dans lesquelles nous pourrions partager, ou faire profiter nos savoirs et connaissances. Malgré cela, nous travaillons tout de même les dossiers, relevons les anomalies, apportons des propositions, amenons le débat parfois sans résultat. Nous exprimons notre accord et parfois notre désaccord: pour exemple le bon naissance dont les critères "rétroactif" et "social" ont été dénoncés par notre équipe et retoqués par le bureau du Contrôle de la Légalité de la Préfecture, le coût toujours croissant du futur lotissement (839 000.00 Euros HT) laissant prévoir un coût de revient de 55.00 Euros/m², ou encore les augmentations

du coût de la cantine et de la garderie alors que l'équipe sortante s'était engagée à ne pas les augmenter l'année précédente, les comptes rendus ne rendant pas toujours compte objectivement de nos interventions...

Le Conseil Municipal n'est pas sous tension : dire ou écrire le contraire est diffamatoire. Nous n'avons pas été élus pour salir l'Institution, l'insulter ni-même pour être salis ou insultés nous-mêmes. L'Information doit être portée à votre connaissance sans rétention ni déformation. A ce titre nous vous invitons à assister aux réunions du Conseil Municipal pour vous rendre compte que nous œuvrons pour vous et restons toujours à votre écoute.

Dans une démocratie il faut une opposition, certains-ainsi l'ont bien compris en rejoignant notre liste. Alors oui, parfois les échanges peuvent être nombreux. Néanmoins, un vote amène un acte, un engagement politique, financier, juridique, et réglementaire ; il n'est donc pas à prendre à la légère. Nous ne sommes pas toujours d'accord mais nous nous exprimons. C'est le principe même du débat. Or, n'est-ce pas là un des fondements de notre Démocratie ?

ETAT CIVIL

Naissances 2022

Bienvenue à :
Alban CHAISEMARTIN
Eléana, Maguy CARDON



Mariage 2022

Georges, Albert FLOBINUS & Céline, Eugénie ANNONAY
Mickaël CAPOÏA & Lucie, Isabelle LARENAUDIE
Mathieu Pierre Giovanni CHARTIER & Gloria Elizabeth CAÑETE RIVEROS
Damien Claude Léon LAISNEY & Cassandre Blandine CHAPOTTE-BALDACCI
Gavin Leslie, John FRAMPTON & Julie SCHIANO DI FERRUZZO
Eric Bernard VANNESTE & Corinne SMAGGHUE
Pierre-Baptiste André RODOT & Raquel PONTES MUNHOZ



Décès 2022

Carol, Ann MERRICK
Huguette DOUX
Denise LABROUSSE veuve MOURGAUD
Francette BEAUMATIN épouse MENEGHINI
Aimé, Noël POUPPEVILLE
Roland HERAUD
Jean Marcel PASCAUD



Numérotation des rues : nouvelles plaques

Comme indiqué dans le bulletin municipal de juin 2022, de nouvelles plaques des numéros d'habitations ont été commandées et réceptionnées, les premières en votre possession montrant des tâches de rouille.

Des permanences sont organisées afin que vous puissiez venir récupérer la vôtre en mairie :

Le 11 janvier de 9h à 12h
Le 12 janvier de 9h à 12h
Le 13 janvier de 14h à 17h
Le 18 janvier de 9h à 12h
Le 19 janvier de 9h à 12h
Le 20 janvier de 14h à 17h



VIE PRATIQUE

Vous habitez depuis peu sur la commune, Faites-vous connaître à la mairie.

Notre service administratif est là pour vous accompagner



Site INTERNET COMMUNE

www.exideuilsurviennecommune.com

Inscrivez-vous à la newsletter

Toutes les décisions du conseil municipal sont consultables sur le site

Rappel :

Vous avez 16 ans, pensez au **recensement militaire.**

Vous serez alors inscrit automatiquement sur la liste électorale à votre majorité.

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Exideuillaises, Exideuillais,

Voici les aides actuelles auxquelles vous pouvez prétendre :

L'aide Centres Sociaux et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Aide plafonnée à 120 € par enfant et par année civile

(Conditions d'attribution sur le formulaire de demande d'aide)



L'aide aux séjours linguistiques / scolaires

Aide plafonnée à 200 € par enfant et par année civile

(Conditions d'attribution sur le formulaire de demande d'aide)



Aide au PERMIS DE CONDUIRE B

Aide unique de 300 € pour les moins de 21 ans

(Conditions d'attribution sur le formulaire de demande d'aide)



Aide au PORTAGE DE REPAS à domicile

Aide de 2 € par repas par personne et par jour

(Conditions d'attribution sur le formulaire de demande d'aide)



Ce même formulaire doit être utilisé pour toute demande d'aide, financière ou non.

Le CCAS étudie avec attention toutes les demandes afin de vous apporter l'aide la plus appropriée possible en fonction de ses capacités et de ses compétences.

NOUVEAU → Les JEUX DU MERCREDI

Bienvenue aux enfants, parents, grands-parents, voisins et toute personne voulant passer un moment agréable dans la joie et la bonne humeur !

Tous les 2èmes mercredis du mois de 14h à 17h depuis septembre dernier, à la salle de la Soulène sauf autre indication
(sous réserve de la conjoncture sanitaire)

- ▶ **A partir de 8 ans et sans limite d'âge** - Tout joueur mineur sera accepté sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur qui devra rester avec lui.
- ▶ **Gratuit et sans inscription**
- ▶ **But de cette rencontre mensuelle** : sortir de chez soi, se rencontrer, mélanger les générations, créer des liens entre jeunes et aînés, passer du bon temps, retrouver ses ami(e)s et une vie sociale.
- ▶ **Vous pouvez venir avec vos jeux ou emprunter ceux sur place !** (belote, jeux de société divers...) (si le temps le permet, possibilité de jeux extérieurs)

Infos pour LES AÎNÉS (+65 ans)

La situation sanitaire étant encore assez fragile, nous n'avons pas pu vous réunir, comme prévu, autour d'un repas cet automne...

En 2021, vous avez apprécié les bons achats.

Bonne nouvelle ! Ils sont de retour pour les fêtes !

30 € par personne
à utiliser entre le 8 décembre et le 15 janvier 2023



En espérant pouvoir partager un repas ensemble dès que la conjoncture sanitaire le permettra.

Nous aurons grand plaisir de nous retrouver comme par le passé.

Bonnes Fêtes
Prenez soin de vous

Appel à la population pour les éventuelles futures coupures d'électricité

(Reprise de la page 1 de votre journal)

C'est important, nous comptons sur vous

Faites-vous connaître en mairie si vous êtes ou si un membre de votre famille est médicalement appareillé et nécessite d'un apport continu en électricité.

Pour rappel, les coupures seraient de 2h maximum et auraient lieu en journée entre 8h et 18h.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie.

CCAS
Centre Communal d'Action Sociale
EXIDEUIL SUR VIENNE



Retrouvez toutes les aides et les dossiers de demande dans l'onglet CCAS sur le site internet de la commune :

www.exideuilsurvienna.com

Pour toute information complémentaire, prenez contact avec la mairie (contacts en 1^{ère} page du journal)

À L'ÉCOLE !

1^{er} Septembre 2022 : C'est la rentrée, une très bonne rentrée pour tous les enfants et les enseignants.

Effectifs de la rentrée

La **5^{ème} classe** pour laquelle de nombreux parents se sont battus, est définitivement **fermée** : seulement **96 enfants inscrits** et scolarisés à la rentrée + 2 entrées prévues en janvier 2023.

Les 96 enfants sont répartis dans les 4 classes de la manière suivante :

- **Classe de Sophie Crémoux : 23 enfants (+ 2)**
(1 TPS + 14 PS + 8 MS) + 2 TPS en 01/2023
- **Classe de Valérie Besse : 23 enfants**
(6 grande section + 17 CP)
- **Classe de Xavier Dumas : 23 enfants**
(14 CE1 + 9 CE2)
- **Classe de Catherine Chochois : 27 enfants**
(16 CM1 + 11 CM2)

Intervenants et agents rattachés à l'école

- **Les membres du RASED :**
 - Mme Alexandra Duarte : psychologue scolaire
 - M. Brosselier : maître E pédagogie
 - M. Faure : maître spécialisé dans le relationnel
- **Les AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) et AESH (Accompagnant des Enfants en Situation de Handicap) :**
 - Mmes Virginie Bertrand et Sandrine Pépin-Picard
- **Les fonctions des 7 agents de la municipalité pendant le temps scolaire et en dehors :**
 - 4 ATSEM (*aide maternelles pendant le temps scolaire*)
 - 6 agents se partagent les temps de garderie (*7h15 – 9h00 et 16h30 – 19h00*)
 - 1 agent d'animation en BCD et arts visuels (*temps scolaire*)
 - 3 agents assurent la cuisine et le service au réfectoire.
 - Tous les 7 participent au ménage et à l'entretien des locaux de l'école et des garderies, en plus d'assurer les tâches ci-dessus en lien avec les enfants et l'école.

Un début d'année sans trop de restrictions sanitaires.

Comme de coutume, restent en vigueur l'aération des locaux, le lavage régulier des mains et le nettoyage des surfaces.

Concernant les sorties et animations, elles sont dépendantes des conditions sanitaires.

Cependant, pour le plus grand bonheur des enfants et enseignants, les activités suivantes ont été ou sont maintenues :

- La **semaine du goût du 10 au 16 octobre** pour les classes de Mmes Crémoux et Besse en coopération avec la cantine.
- L'**élevage d'escargots** en maternelle et bientôt un projet de poules dans le jardin
- La **sortie des maternelles le 18 octobre** au domaine des Vaseix avec un intervenant sur la nature
- La **semaine du goût du 10 au 16 octobre** pour les CE : visite et activités au musée de la météorite de Rochechouart.
- La **sortie d'automne le 10 novembre** pour les GS/CP
- Interventions de **Calitom des GS aux CM** soit 3 classes :
 - Interventions gratuites à l'école d'un animateur autour du jardinage, compost, semis et petites bêtes du jardin
 - Visite d'Atrion pour les CE (*pas encore planifiée*)
 - Visite des jardins respectueux à Châteaubernard pour les GS/CP (*financée par Calitom*)
 - Visite de Valoparc pour les CM (*pas encore planifiée*)
- **Spectacle de Noël le 12 décembre** pour les maternelles et les GS/CP
- Séance de **Cinéma à Confolens le 15 décembre** pour les maternelles et les GS/CP
- Visite du **Père Noël** prévue le 16 décembre (jour des vacances) pour la remise d'un cadeau collectif

Projets à partir de Janvier 2023 :

- **10 séances de piscine pour les GS/CP** de janvier à mars 2023 : Merci aux parents qui ont passé leur agrément et qui prennent sur leur temps personnel pour accompagner les enfants.
- Sortie **Spectacle Mégisserie de St Junien** prévue pour les GS/CP, CE et CM
- Exposition / vente de printemps à l'école
- Intervention de **Michel Mathé** : 10 séances de musique et représentation prévue pour le 9 juin 2023
- Participation aux **semaines de la maternelle, des mathématiques et de la presse**
- **Prévention routière** en mai/juin avec intervention de la gendarmerie : permis piéton (CE2) et permis vélo (CM2)
- Sortie au **Parc du Reynou** pour toutes les classes

D'autres sorties ou animations pourraient être au programme d'ici la fin de l'année scolaire.

Bon à savoir ...

La commune prend en charge financièrement :

- **Les fournitures scolaires** soit plus de 70 € par enfant et par an (0 € à la charge des familles)
- **La subvention annuelle versée à l'école** soit 45 € par enfant, pour les sorties et achats pédagogiques.

Infos diverses pour la sécurité de vos enfants

Depuis la rentrée, il a été effectué :

- **Exercices incendie** réalisés le 9/09 et le 18/10 (inopiné)
- **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)** mis à jour
- **Exercice attentat intrusion** le 30 septembre 2022

IMPACT DU DELESTAGE SUR LE SERVICE D'ASSAINISSEMENT



Les « délestages » du réseau électrique, potentiellement envisagés cet hiver par l'Etat et RTE pour faire face aux difficultés de production d'électricité, peuvent avoir des impacts ponctuels temporaires sur votre vie quotidienne et notamment sur vos services d'eau potable et d'assainissement locaux.

Ces coupures ponctuelles d'électricité, limitées à deux heures consécutives, ne surviendront qu'entre 8h et 13h et entre 18h et 20h. Elles ne seront pas répétées sur un secteur déjà délesté sur la même journée.

Tenez vous informé sur les coupures d'électricité sur www.moncowatt.fr et abonnez-vous à l'alerte SMS.



Pourquoi le service d'assainissement est impacté ?

Ces coupures d'alimentation électriques pourraient entraîner des perturbations dans le fonctionnement des réseaux d'assainissement collectif, par la mise à l'arrêt de certains pompages d'eaux usées, avec un risque de débordement d'eaux usées dans le milieu naturel, sur la voirie ou chez certains usagers.



En cas de remontée d'eaux usées dans votre logement, appelez l'exploitant de votre service d'assainissement collectif 1 heure après la fin du délestage annoncé.



Quelques conseils pour anticiper le délestage

1

Prévenez les débordements pendant le délestage

Limitez vos rejets d'eaux usées 1 heure avant puis pendant l'intégralité du temps de la coupure



Évitez de faire couler de l'eau dans les éviers ou les lavabos



Évitez de prendre des douches ou des bains



Limitez l'usage de la chasse d'eau

2

Anticipez un potentiel débordement d'eaux usées dans votre domicile



Prévoyez des bassines et des serpillières



Utilisez des produits bactéricides pour nettoyer vos sols

IMPACT DU DELESTAGE SUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Les « délestages » du réseau électrique, potentiellement envisagés cet hiver par l'Etat et RTE pour faire face aux difficultés de production d'électricité, peuvent avoir des impacts ponctuels temporaires sur votre vie quotidienne et notamment sur vos services d'eau potable et d'assainissement locaux.

Ces coupures ponctuelles d'électricité, limitées à deux heures consécutives, ne surviendront qu'entre 8h et 13h ou entre 18h et 20h.

Tenez vous informé sur les coupures d'électricité sur www.moncowatt.fr et abonnez-vous à l'alerte SMS.



Pourquoi l'alimentation en eau potable est impactée ?

L'électricité permet d'alimenter les pompes qui acheminent l'eau depuis la ressource jusqu'à l'usine d'eau potable et de distribuer l'eau potable jusqu'aux robinets de vos domiciles. Sans électricité, les pompes qui sont situées sur le réseau d'eau potable et dans les usines peuvent se retrouver à l'arrêt, provoquant une baisse de pression, voire l'arrêt du service de distribution en eau le temps des délestages.

Concrètement, des consommateurs pourraient être privés d'eau potable (qu'ils aient de l'électricité chez eux ou non). D'autres encore pourraient avoir de l'eau mais plus d'électricité.



En cas de coupure d'eau ou de baisse de pression constatée, n'appellez votre service, au numéro d'appel inscrit sur la facture, que si la coupure d'eau persiste.

Selon les secteurs du département, votre service de l'eau vous préviendra dès que possible des potentielles perturbations si vous avez communiqué votre numéro.



Quelques conseils pour anticiper le délestage



Prévoyez des carafes d'eau au réfrigérateur pour boire



Prévoyez des réserves d'eau pour cuisiner



Privilégiez les douches en dehors des horaires de délestage

Soit avant 8h, entre 14h et 18h ou après 21h



Prévoyez un repas froid d'avance pour les enfants en bas âge



Prévoyez du gel hydroalcoolique pour vous laver les mains



Utilisez vos équipements la nuit (Lave-vaisselle, Lave-linge...)

